

## **Membre associé**

Frais annuel: \$60.00

Aucun droit de vote

Le titre d'associé est offert à l'individu qui n'est pas inscrit ou qui n'a pas terminé un programme en art thérapie approuvé par OATA.

Ce membre désire encourager, de diverses façons, l'existence et les objectifs de l'association.

L'individu désirant obtenir un titre d'associé pourra bénéficier des mêmes privilèges que les autres membres : participer aux conférences, aux réunions de l'organisme, recevoir le bulletin Tapestry.

Par contre, ce membre associé n'a pas de pouvoir administratif et n'a pas le droit de vote.